

REP : vers de nouvelles pratiques dans la filière Bois

Jeudi 27 octobre 2022



NOS MISSIONS

01 Représenter et défendre

les intérêts de nos Adhérents auprès des pouvoirs publics et leaders d'opinion.

03 Accompagner

nos Adhérents au moyen d'une expertise et d'une assistance personnalisée dans les domaines suivants : fiscalité, certification et labellisation, sécurité, transport, dialogue social, veille réglementaire...

02 Promouvoir et valoriser

les métiers des professionnels du recyclage et des matières premières issues du recyclage.

04 Fédérer, informer et animer

le réseau de nos Adhérents.

05 Négocier

la convention collective.

8 SYNDICATS RÉGIONAUX



12 FILIÈRES



BTP



Métal



Palettes & bois



Plastiques



Textiles



Papiers-Cartons



DEEE



VALORDEC



SOLVANTS



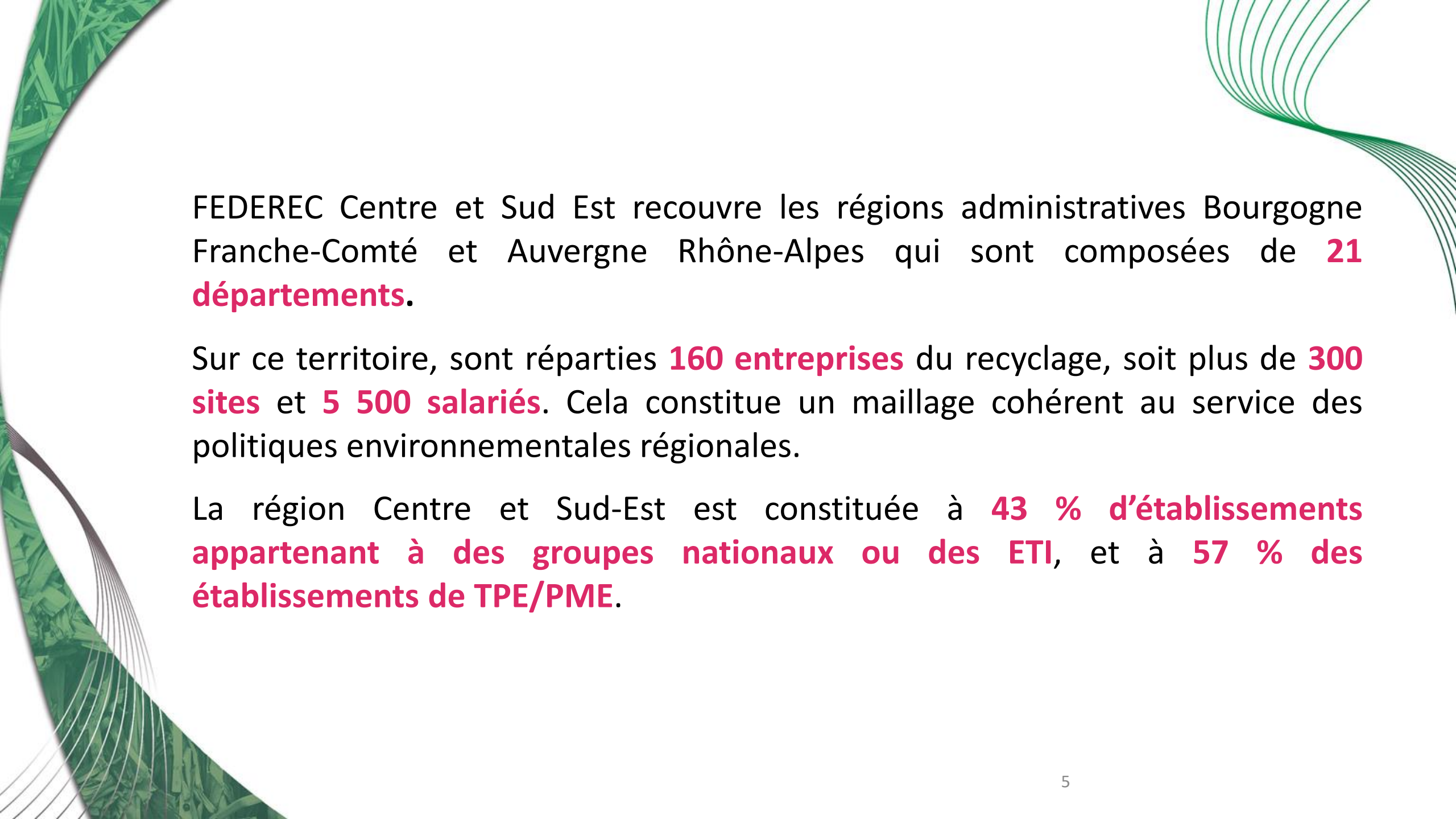
**Verre
(CYCLEM)**



**Métaux Non
Ferreux**



**Déconstruction
Automobile**



FEDEREC Centre et Sud Est recouvre les régions administratives Bourgogne Franche-Comté et Auvergne Rhône-Alpes qui sont composées de **21 départements**.

Sur ce territoire, sont réparties **160 entreprises** du recyclage, soit plus de **300 sites** et **5 500 salariés**. Cela constitue un maillage cohérent au service des politiques environnementales régionales.

La région Centre et Sud-Est est constituée à **43 % d'établissements appartenant à des groupes nationaux ou des ETI**, et à **57 % des établissements de TPE/PME**.



La valorisation des déchets de bois

-

Des filières complémentaires

Différentes classes...

Classification 2, en vigueur depuis mai 2022

○ Bois A : biomasse pure

- par exemple les emballages, les palettes
- liste verte

○ Bois BR1 :

- les bois faiblement traités, peints ou vernis – principalement les meubles, le bois issu de la construction et du bâtiment pouvant être incorporé dans des panneaux de bois ou valorisé énergétiquement (s'ils répondent à la définition de la biomasse)
- liste orange

○ Bois BR2 :

- Les bois traités ne correspondant pas à la classe BR1.
- Ils peuvent être valorisés en panneaux sous certaines conditions et ne peuvent être valorisés énergétiquement qu'en installations d'incinération et co-incinération

○ Bois C :

- fortement imprégnés, ce sont des déchets dangereux
- liste rouge

NB : les déchets verts (de jardin et d'entretien) sont plutôt considérés comme des biodéchets que des déchets de bois, même s'il existe des ponts entre les filières

... pour différents usages

Bois A

- Réemploi
- Valorisation énergétique en chaufferies, seul ou en mélange (avec certains connexes de scierie par exemple)

Bois BR1 et BR2

- Valorisation matière dans des panneaux à particules
- valorisation énergétique :
 - en cimenteries, chaudières industrielles pour les BR1
 - en installations d'incinération et de co-incinération pour les BR2 (2771 et 2971)

Bois C

- Elimination par incinération en centre de traitement de déchets dangereux
- Valorisation énergétique en cimenteries dans certains cas

Le bois en fin de vie : zoom sur les filières

○ Bois A :

- Le réemploi : un marché de l'occasion très développé, un métier spécifique
- La valorisation énergétique : un produit intéressant pour moyenner le gisement issu des scieries
 - la Sortie du Statut de Déchets (SSD, système qualité, analyses,...)
 - pas toutes les chaufferies
 - une certaine méfiance des exploitants
 - des granulés pour les ménages
 - la concurrence montante du bois B
- Il existe quelques applications de valorisation matière :
 - le paillage
 - les litières pour animaux
 - le substrat pour l'élevage d'insectes



Le bois en fin de vie : zoom sur les filières

○ Bois BR1 et BR2

Une collecte accentuée grâce aux REP (DEA, PMCB, ABJ, ASL,...)

- 6,8 millions de tonnes en 2019 collectées au total, près du tiers provenant des REP et du SPG

L'industrie du panneau : des aléas très importants

- Difficile de construire une politique d'investissements industriels sur ce gisement
- Un marché européenisé (influences géopolitiques, le poids des Italiens)

La valorisation énergétique : diversification en cours

- Historiquement les cimentiers
- Émergence de projets de chaufferies industrielles
- Un énorme potentiel de développement
- De fortes interrogations sur le mix énergétique à l'aune de la crise européenne



Le bois en fin de vie : zoom sur les filières

🔄 Bois C

Ces bois sont fortement traités et donc dangereux pour l'environnement et la santé humaine et ne peuvent pas rejoindre des circuits de valorisation classiques.

Ils sont éliminés dans des installations dédiées.

Leur potentiel calorifique (capacité à générer de la chaleur par combustion) est néanmoins exploité pour les valoriser au mieux.



Le tri au cœur de la filière

Avant de pouvoir recycler à proprement parler, l'étape du tri est indispensable.

Il peut être réalisé **mécaniquement**, à la main et à l'aide de grapins et de pelles, puis **par flottation et tri optique (pour séparer le bois des fractions indésirables** comme par exemple les gravats et le verre).

Les bois ainsi classés (A, BR1 et BR2) sont ensuite **broyés selon l'usage final**, pour faciliter :

- Le traitement et le retrait des impuretés (résidus de métaux, de plastiques, etc)
- Le criblage, pour séparer les différentes granulométries
- Le conditionnement et le transport

Quelques difficultés à surmonter

- Les professionnels doivent anticiper la douceur des hivers, et constituer des stocks de bois préparé en amont d'hivers froids, et les gérer si les hivers sont trop doux
- La filière bois-énergie réunit une multitude d'acteurs, ce qui a donné naissance au **Comité Interprofessionnel du Bois Energie** (CIBE), dont FEDEREC est membre actif depuis de nombreuses années.
- **L'organisation territoriale de la Fédération** permet également de répondre à la diversité des besoins des régions en France.

Et des pistes de projets collaboratifs

Professionnels du bois et professionnels du recyclage doivent envisager des partenariats fructueux...

- Mise en commun des gisements pour peser
- Mise en commun de certains investissements (broyeurs...)
- Logistique
- Fabrication de combustible (mélange, PEFC,...) :
- Fabrication et utilisation d'énergie décarbonée (CSR, chaleur, électricité)
- Incorporation de MPIR dans de nouveaux produits/usages ?

Et des pistes de projets collaboratifs

Parce l'arrivée massive d'un gisement post-consommation (millions de tonnes) sur un marché donné (et a fortiori sous l'égide d'un ou plusieurs éco-organismes, dans le cadre d'une REP) doit être anticipé et géré sous peine de voir le marché en question complètement déstabilisé, et ses principes de fonctionnement chamboulés.



Merci de votre attention !